



## Daniel RAMACIOTTI

Entretien<sup>©1</sup> avec Jean-Claude Sperandio (juin 2019)

---

*J'ai fait la connaissance de Daniel Ramaciotti il y a vingt ans, lorsque j'étais étudiant en psychologie du travail à l'Université de Neuchâtel, où il assurait un enseignement hebdomadaire en ergonomie. Son cours, qui mêlait considérations théoriques et exemples tirés de sa pratique d'intervenant, était l'un des rares à présenter des situations de travail réelles, dans toute leur richesse et leur complexité. A la fin de mes études, j'ai rejoint ERGOrama, la société de conseil que Daniel avait fondée, et j'y suis resté jusqu'en 2018, année de sa retraite.*

*Daniel a joué un rôle capital dans le développement de l'ergonomie en Suisse ; il fait partie de la génération qui a suivi celle des précurseurs de l'ergonomie helvétique – les Professeurs Etienne Grandjean à Zurich et Paule Rey à Genève. Il a longtemps travaillé au sein du centre universitaire d'études des problèmes d'écologie du travail (ECOTRA) que Paule Rey avait fondé. L'équipe d'ECOTRA a réalisé de multiples interventions en entreprises et pour les autorités, organisé des formations continues pour les représentants du monde du travail, les organisations internationales et les associations professionnelles. Elle a également conduit plusieurs projets de recherche nationaux. En parallèle, Daniel et ses collègues assuraient un enseignement d'ergonomie aux universités de Chambéry et de Grenoble.*

*Daniel a créé ERGOrama en 1995, peu de temps après la fermeture d'ECOTRA. En-dehors de l'Institut universitaire de santé au travail de Lausanne, cette société a longtemps été la seule structure de conseil en ergonomie comportant plusieurs salariés, en Suisse romande. Au cours de cette période, Daniel a encore dirigé plusieurs projets de recherche, pour les autorités helvétiques (Secrétariat d'État à l'économie, Caisse nationale d'assurance en cas d'accident) et pour les chemins de fer français. En tant que chargé de cours, puis Professeur associé à l'Université de Neuchâtel, il a formé à l'ergonomie plusieurs centaines d'étudiants. Nombre d'entre eux ont réalisé leur travail de master sous sa supervision, voire ont pu faire leurs premières armes dans sa société de conseil, comme employés ou stagiaires. Au travers de son enseignement théorique et du tremplin que constituait sa structure, Daniel a permis à de nombreux jeunes psychologues du travail de développer les compétences et l'expérience nécessaires à l'obtention du titre d'Ergonome Européen – j'en suis une illustration. Il a également orienté de nombreuses personnes vers des formations d'ergonomie postgraduées en France. Très actif dans les associations professionnelles, Daniel a toujours eu à cœur de contribuer à la promotion de notre discipline, auprès des autorités, des entreprises et des partenaires sociaux. Il a notamment organisé plusieurs congrès de la SELF ; il a également encouragé ses collaborateurs à*

---

<sup>1</sup> Cet entretien est une publication de la Commission Histoire de la Société d'Ergonomie de Langue française. Tout usage, citation ou publication de l'intégralité du texte ou d'un extrait doit porter la référence : Entretien de la SELF avec Daniel Ramaciotti. mené en 2019 par Jean-Claude Sperandio. Source : site de la SELF. Lien : <https://ergonomie-self.org/wp-content/uploads/2019/06/ramaciotti-daniel.pdf>

*prendre des fonctions dirigeantes au sein de SwissErgo, l'Association suisse d'ergonomie, que j'ai eu l'honneur de présider.*

*De par son engagement, Daniel a contribué à faire évoluer le profil des spécialistes de la santé et de la sécurité en Suisse romande, qui était presque exclusivement orienté vers la sécurité. Cette évolution s'inscrit dans une tendance historique plus globale, constatée au niveau international, accordant une place croissante aux facteurs organisationnels dans la prévention des risques professionnels. Figure marquante de l'ergonomie helvétique, Daniel s'est vu décerner le titre de IEA Fellow, lors du congrès 2018 de l'Association internationale d'ergonomie, aux côtés de Maggie Graf, une autre promotrice infatigable de l'ergonomie en Suisse. Je suis heureux de pouvoir, par ces lignes, lui témoigner ma reconnaissance, au nom de toutes les personnes à qui il a fait découvrir notre discipline.*

*Dr. Rafaël Weissbrodt, Ergonome Européen  
Haute École de Santé du Valais, Sion, Suisse  
Juin 2019*

---

Ce texte relate les grandes lignes de mon parcours professionnel que j'ai écrites pour la Commission « Histoire de l'Ergonomie » de la Société d'Ergonomie de Langue Française, sur une trame de questions de Jean-Claude Sperandio<sup>2</sup>.

*Mes origines...*

Je suis né en 1946, d'origine piémontaise par mon grand-père paternel qui a traversé le col du Simplon à pied vers 1900, suivant le Rhône jusqu'à Lyon, puis jusqu'à Genève où il s'est établi comme artisan ferblantier. Mon père, né à Genève et devenu suisse lorsque l'Italie est entrée en guerre, était compositeur typographe, appartenant « à la base du syndicat », comme il se plaisait à le dire, tout en gardant une distance critique. Il avait démissionné sur le champ, en période de chômage, lorsque son employeur lui a demandé d'imprimer des tracts d'extrême-droite. Quelques années plus tard, il a quitté les "imprimeries populaires" qu'il avait rejointes, parce que la hiérarchie répétait sans cesse dans les ateliers : "Camarades, il faut produire" et demandait aux ouvriers de venir travailler gratuitement le samedi après-midi pour produire les tracts du "parti du travail". Rétrospectivement, je considère que mon milieu familial et le contexte politique et social troublé de l'après-guerre ne sont pas étrangers à mes engagements professionnels et sociaux ultérieurs.

*Première expérience professionnelle : 1966-1969*

Quant à moi, j'ai suivi une filière scolaire scientifique et technique qui m'a permis d'obtenir en 1966 un diplôme d'ingénieur en génie chimique. J'avais 20 ans, j'ai d'abord travaillé au sein d'un laboratoire public de toxicologie industrielle et d'analyse de l'air, où j'ai eu la chance de participer aux premières campagnes de mesures de pollution atmosphérique en Suisse et de toxicologie industrielle, qui m'ont familiarisé avec l'évaluation des risques physico-chimiques industriels. C'est dans ce contexte que j'ai rencontré des personnalités qui ont largement contribué à ma formation, à mon insertion professionnelle, ainsi qu'à la construction de mes pratiques d'intervention.

Par ordre d'entrée en scène, je citerai Paul Desbaumes, mon chef de service, ingénieur géologue et chimiste de formation, personnage original, indépendant, créatif, dont l'administration, du fait de ses compétences, ne pouvait se passer, tout en le tenant sous contrôle. Sa longue expérience en chimie analytique et toxicologie l'incitait à interpréter les normes à sa façon, quitte à arranger un peu les mesures, face à des inspecteurs trop rigides et intransigeants à ses yeux. Choqué sur le moment, je

---

<sup>2</sup> Certains éléments relatifs à mon propre parcours, mais relevant aussi de l'histoire de l'ergonomie suisse, ont été évoqués dans le chapitre : D. Ramaciotti, *L'ergonomie en Suisse et ses liens avec la SELF*, pp. 83-96, in *Ergonomie, Travail, Conception, Santé*, (dir.) Annie Drouin, Octares, 2013.

considère, un demi-siècle plus tard, qu'il avait raison sur le fond, même si sa méthode n'était pas très orthodoxe.

Vient ensuite le docteur Marc Oltramare, qui fut l'un des précurseurs de la médecine du travail en Suisse. Il exerçait son activité dans plusieurs grandes entreprises de la métallurgie et de la chimie genevoise et consacrait une demi-journée par semaine au laboratoire dans lequel je travaillais, pour gérer les aspects médicaux de nos interventions. Militant d'extrême-gauche et proche des syndicats, il n'avait pas que des amis chez les patrons, se faisant souvent licencier du fait de ses activités politiques. Il n'a jamais été engagé, ni à l'Université, ni à l'Inspection du travail où il avait pourtant postulé. Mais comme pour Desbaumes, ses compétences étaient incontournables en matière de toxicologie professionnelle, c'est-à-dire d'ergotoxicologie avant l'heure ! Il m'a notamment appris que l'entreprise n'est pas un laboratoire scientifique et que l'intervention s'inscrit toujours dans un contexte politique, économique et social au sein duquel s'exercent des stratégies d'acteurs.

La troisième personne qui m'a marqué à cette époque est bien connue dans le monde de l'ergonomie ; c'est Étienne Grandjean, qui fut l'un des cofondateurs de la SELF en 1963. Il dirigeait un grand institut à l'École polytechnique fédérale de Zürich (EPFZ) où, en plus de la physiologie du travail et de l'ergonomie, il était responsable du secteur de la protection de l'air. C'est à ce titre que j'ai collaboré pour la première fois avec son laboratoire, qui jouait sur le plan national un rôle moteur dans ce secteur. À l'époque, Grandjean me terrorisait. Je le voyais comme un mandarin très distant et exigeant, qu'il était d'ailleurs certainement. Ce n'est que plus tard, dans le monde de l'ergonomie et de la santé publique, que j'ai réellement découvert et appris à apprécier Étienne Grandjean.

Une bonne "cliente" du laboratoire dans lequel je travaillais était « Mademoiselle Rey », comme l'appelait respectueusement Paul Desbaumes. À cette époque, Paule Rey était assistante à l'Institut de physiologie de la Faculté de médecine où elle conduisait des recherches en physiologie du travail et, plus particulièrement, dans le domaine de la vision. À son contact, j'ai appris qu'il fallait laisser le concept "d'éclairement" aux éclairagistes qui ne s'intéressent qu'à la lumière qui tombe du plafond, alors que les physiologistes, eux, s'intéressent à la lumière qui arrive dans l'œil, qui est la seule donnée intéressante ; il faut donc mesurer des "luminances". Paule Rey était déjà proche de l'inspection du travail, qui lui confiait des expertises au sein d'entreprises de tous secteurs. Dans ces interventions, j'étais son "bras armé" pour la métrologie. Paule ne me quittait pas des yeux, afin de s'assurer que les relevés étaient effectués dans les règles de l'art et surtout que les points de prélèvement et de mesure étaient choisis correctement. Je me souviens assez précisément d'un jour où, lors d'une discussion à ce propos, Paule Rey a dit au jeune ingénieur que j'étais : "Tu sais, Daniel, dans une expertise, il ne suffit pas de faire des mesures exactes, il faut encore s'intéresser à ce que font les gens." J'étais entré pour longtemps dans le monde de l'ergonomie ; je ne le savais pas encore, mais j'étais tombé dans la marmite.

### *Reprise des études, vie estudiantine et expérience politique*

En mai 68, j'ai été informé par un ami, étudiant en sociologie, que de grandes manifestations estudiantines s'activaient à Paris au quartier latin, et il m'invitait à aller y participer. J'ai hésité puis refusé. Je venais de rencontrer une fille fantastique et j'avais peur de la perdre. J'ai bien fait de refuser, car nous avons vécu ensemble durant près de cinquante ans, eu deux enfants et quatre petits-enfants ! Cependant, j'étais pris dans le tourbillon idéologique de l'époque. J'ai décidé de reprendre des études universitaires en sociologie ou en sciences politiques. La première année était un « tronc commun » à toute la faculté des sciences économiques et sociales. Le Conseiller aux études m'a convaincu qu'en tant qu'ingénieur, j'aurais avantage à suivre en parallèle quelques cours supplémentaires de comptabilité et de finance qui me permettraient, le cas échéant, de faire un diplôme en sciences commerciales et industrielles. Et c'est la voie que j'ai choisie, un choix que je n'ai pas regretté car il m'a donné l'occasion de suivre de « vrais » enseignements d'Organisation Scientifiques du travail (OST), de marketing, et de « relations humaines » dans l'entreprise (précurseurs des RH). Ce dernier cours avait remplacé un cours de physiologie du travail dispensé par... Paule Rey qui avait critiqué, face aux étudiants, le cours d'OST dispensé par le Doyen !

### *L'Institut de médecine sociale préventive (IMSP) : 1970-1980*

Pour financer mes études universitaires, j'avais accepté un emploi à mi-temps à l'IMSP (Institut de médecine sociale et préventive). Dans un premier temps, je considérais ce travail comme alimentaire, mais il m'a très vite intéressé autant, si n'est plus, que mes études elles-mêmes. J'assistais le statisticien Richard Lang chargé de dépouiller les études épidémiologiques et de superviser la dimension quantitative de l'ensemble des recherches conduites au sein de la Faculté de médecine. Il était également chargé de l'enseignement de la statistique aux étudiants et chercheurs. Grâce à sa patience, j'ai appris les tests de statistique inférentielle et les analyses multivariées, qui profitaient déjà des avancées de l'informatique. Mais j'ai aussi appris à me méfier des *packages* statistiques à la mode, que certains utilisent les yeux fermés, sans même essayer de comprendre les fondements sous-jacents.

La rigueur et même l'intransigeance de Richard Lang dans ce domaine lui ont coûté sa charge de cours, mais il m'a appris à lire et interpréter de manière critique les statistiques dans la littérature, à utiliser des méthodes quantitatives à bon escient et à en connaître les limites. C'est vrai pour l'ergonomie comme pour l'épidémiologie. À cet égard, Richard Lang aura été une personne qui a beaucoup compté dans ma formation méthodologique.

Cet emploi à l'IMSP m'aura aussi permis de découvrir le fonctionnement d'un institut universitaire et certains enjeux liés à la diffusion des résultats des recherches, en fonction du commanditaire de la recherche qui peut freiner tout ou partie de la diffusion. Des limites sont imposées et il faut toujours savoir ruser. Par la suite, je n'ai plus été étonné de rencontrer des difficultés similaires dans le monde de l'ergonomie, tant dans le domaine de la recherche que dans celui de l'intervention.

Vers la fin de mes études, j'ai revu Paule Rey à l'IMSP. Elle rentrait des États-Unis où elle avait participé, en tant que Professeure invitée, à des enseignements et des recherches en ergonomie et en Santé Publique. Elle a été engagée à l'IMSP au début des années 70 comme Professeure assistante dans la perspective de développer l'ergonomie et la médecine du travail au sein de cet institut, qui était déjà actif dans le domaine de l'épidémiologie. Elle a d'emblée précisé que pour elle, la médecine du travail devait devenir une médecine de « santé publique ». Elle m'a proposé de l'accompagner dans ce projet, ce que j'ai fait durant plus de 20 ans.

Paule Rey est arrivée à l'IMSP avec ses deux plus proches collaborateurs : Rosangela Gramoni et Jean-Jacques Meyer. Tous deux ont contribué aux recherches de Paule en physiologie du travail dans le domaine de la vision, ont été membres de la SELF et ont présenté des communications dans les congrès. Avant de changer d'orientation, Rosangela a terminé sa thèse à l'IMSP. Jean-Jacques a poursuivi des recherches en ergo-ophtalmologie jusqu'à sa retraite, tout en participant aux interventions de terrain de l'ensemble de l'équipe et en dispensant des formations spécialisées, en interne et surtout à l'extérieur, en Suisse et à l'étranger. Quant à moi, les premières années de cette nouvelle collaboration avec Paule Rey ont été particulièrement formatrices et fructueuses.

Dans le domaine de la santé publique, j'ai participé à une étude épidémiologique visant à mettre en évidence d'éventuelles relations entre le niveau de pollution atmosphérique par les immissions de dioxyde de soufre et la prévalence de bronchites chroniques sur le territoire genevois. J'ai notamment établi une cartographie de la pollution en intégrant plusieurs sources de données. Plusieurs années plus tard, j'ai eu le plaisir de constater que des chercheurs en botanique avaient établi, à partir de l'identification de la présence de lichens considérés comme des indicateurs de pollution, une carte des immissions de dioxyde de soufre sur le territoire genevois, qui se révélait parfaitement superposable à la mienne. Au terme de cette recherche, j'ai mieux compris les liens entre santé publique, modes de vie, environnement et situations de travail. Et j'avais aussi acquis une haute considération de la part d'Étienne Grandjean qui accepta d'être l'un de mes deux parrains d'admission à la SELF !

Parallèlement à cette recherche, qui s'est déroulée sur plusieurs années, j'ai eu l'occasion de suivre les cours et de participer à l'organisation du volet travail, - dont Paule Rey était responsable -, du premier Certificat Européen d'Écologie Humaine dans lequel sont intervenus de nombreux enseignants en ergonomie, membres ou proche de la SELF. J'ai fait leur connaissance et suivi leurs contributions, ainsi que celles d'ergonomes et spécialistes de la santé au travail exerçant leur activité au sein des organisations internationales établies à Genève, principalement le BIT et l'OMS. L'un d'entre eux, le Dr Georges Lambert, à l'époque responsable de la médecine du travail à l'OMS, a été nommé Professeur associé à l'IMSP. Avec Étienne Grandjean et Hugues Monod, il a joué un rôle d'expert auprès de la Faculté de médecine pour la création de la chaire de Médecine du travail et d'ergonomie de Paule Rey. C'est également dans le cadre du CEEH que j'ai eu l'occasion de rencontrer James Carpentier, connu pour le rôle important qu'il avait joué dans le développement de l'ergonomie au sein de la CECA

(Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier). Après avoir quitté la CECA, il venait souvent à Genève, au BIT ou à l'OMS qui lui confiaient des mandats. Il s'arrêtait aussi à Genève lorsqu'il se rendait à Chamonix pour assouvir sa passion de la montagne (il avait eu une première carrière de guide de haute montagne). C'est naturellement qu'il accepta d'être mon deuxième parrain d'adhésion à la SELF.

Vers la fin des années 70, le Centre inter-facultaire d'écologie humaine, qui pilotait le volet genevois du CEEH, a recentré ses activités de recherche sur les questions d'aménagement du territoire, des transports et de l'environnement bâti, réduisant ainsi l'espace consacré à la dimension travail. Par contrecoup, la création d'un centre inter-facultaire indépendant, pouvant être consacré à l'étude des problèmes d'écologie du travail, est alors apparue réalisable. Les conditions étaient favorables : à la fin des « trente glorieuses », l'Université disposait encore de quelques moyens financiers, et Paule Rey, qui avait été nommée Professeure extraordinaire en 1974 et ordinaire en 1976, s'était vue attribuer quelques ressources supplémentaires. Par ailleurs, la création de centres inter-facultaires faisait partie des priorités du rectorat qui souhaitait, en interne, développer la multidisciplinarité et, vis-à-vis de l'extérieur, créer des structures susceptibles de rendre des services à la collectivité.

Néanmoins, la création d'un tel centre, qui sera ECOTRA, a pris plusieurs années, durant lesquelles nous avons galéré. Pour permettre à l'équipe de survivre durant cette période, nous avons dû réaliser de nombreux mandats de formation, d'intervention et de recherche appliquée en ergonomie pour des demandeurs extérieurs. Nous avons notamment obtenu, grâce à la renommée de Paule Rey et de Jean-Jacques Meyer dans le domaine de l'ergonomie de la vision, un financement d'Essilor pour participer au développement d'un « simulateur » permettant de reproduire, dans une certaine mesure, l'environnement lumineux aux places de travail et de mesurer les performances visuelles dans des conditions proches du terrain. Cet appareil, l'ERGOVISION, est encore 40 ans plus tard, selon la publicité d'Essilor, l'appareil de dépistage le plus vendu en France aux médecins du travail.

Paule Rey a participé à la création et à la reconnaissance de la spécialisation en médecine du travail par la Fédération des médecins suisses (FMH). L'IMSP étant reconnu en tant que lieu de formation pour les spécialisations en médecine du travail et en santé publique, nous avons vu défiler de nombreux médecins, certains seulement pour des stages de courte durée, mais d'autres plus longuement pour obtenir le titre de spécialiste en médecine du travail. L'une d'elles, Élisabeth Conne-Perréard, également spécialiste en santé publique, qui s'intéressait à l'ergonomie, est devenue l'un des piliers permanents de notre équipe multidisciplinaire durant plus de 15 ans. Lorsqu'elle a été nommée Médecin-Inspectrice du travail, nous avons continué à conduire ensemble des recherches et des interventions.

Jacqueline Crespy, physiologiste et ergonome installée en France voisine, qui avait travaillé à l'ONSER dans le domaine de la sécurité routière, a été associée à l'équipe durant quelques années avant de regagner Paris et de diriger un groupe d'ergonomie à France Télécom. À Genève, elle a participé à de nombreux projets et nous lui devons beaucoup. Elle a largement contribué à former les membres de notre équipe aux principes et aux méthodes de l'ergonomie de l'activité.

### *Le Centre d'Étude des problèmes d'Écologie du Travail (ECOTRA) : 1980-1995*

La création du Centre ECOTRA (Étude des problèmes d'Écologie du Travail) en 1980 a notamment permis de stabiliser la situation de Viviane Gonik en temps qu'ergonome et la mienne en tant que responsable du service scientifique. En jonglant avec des ressources de diverses origines, l'équipe a pu s'étoffer progressivement, jusqu'à atteindre environ une douzaine de chercheurs et techniciens ayant des statuts divers, venant de formations différentes (physiologie, psychologie, sociologie, médecine, etc.) et pour des durées variables.

Paule Rey voyageait dans « le monde entier », comme elle se plaisait à le dire, au travers des contacts qu'elle avait établis dans de nombreuses universités anglo-saxonnes et surtout grâce aux missions que lui confiaient régulièrement le BIT et l'OMS. Elle me faisait entièrement confiance pour la gestion administrative et financière de l'ensemble constitué par l'Unité de Médecine du travail et d'ergonomie (UMTE) et le Centre ECOTRA. Dans le domaine de la recherche, elle « respectait ma liberté académique », ce qui n'était pas fréquent à l'époque et quasiment impensable aujourd'hui. En plus de cette charge, relativement lourde, j'ai pu néanmoins conduire des projets de recherche via le FNRS (Fonds National suisse de la Recherche Scientifique) et des mandats d'intervention ergonomique dans

les secteurs publics et privés, avec l'équipe que je tentais de stabiliser au travers de la succession des projets<sup>3</sup>.

Le premier subside que nous avons obtenu à la création d'ECOTRA portait sur une enquête relative aux attentes des entreprises par rapport à la médecine du travail, qui n'existait quasiment pas en Suisse à cette époque. L'étude a été conduite par Paule Rey, Viviane Gonik, Andréas Saurer et moi-même. Les résultats ont montré que le développement de la médecine du travail dans notre pays suscitait des oppositions de toutes parts. J'ai ensuite obtenu d'autres subsides du FNRS, notamment dans le cadre de deux projets dits « nationaux ». Le premier projet portait sur l'identification des raisons de l'augmentation du travail de nuit en Suisse et sur les conséquences sur la santé de la population concernée. Le second projet avait pour objet le rôle de l'activité professionnelle dans la chronicisation des lombalgies. D'autres projets ont été réalisés parallèlement ou successivement, notamment le « malaise des cadres », thème très novateur pour l'époque, mené par Marina Manghi et Michel Rousson. Ce dernier, professeur de psychologie du travail et des organisations à l'Université de Neuchâtel, était membre de la SELF et avait introduit un cours d'ergonomie dans le cursus de psychologie du travail qu'il avait créé. Il était aussi très actif au sein de l'Association internationale des psychologues du travail de langue française (AITPLF), dont il a organisé le 8<sup>ème</sup> congrès en 1994 à Neuchâtel. Il a également participé à la création de la revue de l'AITPLF « Psychologie du travail et des organisations » qu'il a animée et produite matériellement durant plusieurs années.

La recherche sur les lombalgies a été menée principalement avec Elisabeth Conne-Perréard, Marina Manghi, psychologue du travail et des organisations, et Malik Von Allmen, sociologue aujourd'hui décédé. Ce projet était très encadré au niveau national et une partie importante du travail ergonomique sur le terrain a été réalisée en *catimini* et « à nos frais ». Les lombalgies, en effet, étaient à l'époque vues dans une perspective essentiellement physiologique et biomécanique. La direction du programme attendait des ergonomes la production de modèles de causalité déterministe entre l'exposition aux contraintes physiques et la chronicisation des atteintes lombaires. Un psychiatre qui souhaitait mener une investigation sur le rôle du stress et des facteurs de risque psychosociaux dans le processus de chronicisation, s'est vu refuser tout subside. Dans un autre contexte, une femme médecin du travail souhaitait étudier les processus physiologiques qui permettent de relier les atteintes physiques « objectives » du système locomoteur qu'elle observait chez des salariés, aux contraintes psychosociales et organisationnelles auxquelles ils étaient soumis. Sans succès également.

La réticence à accepter l'idée de déterminants non physiologiques dans les lombalgies n'était pas propre à la Suisse. Elle donnait également lieu à des discussions à la SELF. Je me souviens d'une intervention d'Alain Wisner - à la suite d'une communication ayant abordé la question du *stress* - disant qu'il s'agissait là d'un concept « poubelle », dans la mesure où il renvoyait à des « effets non spécifiques de contraintes non spécifiques ».

En plus de nos recherches, l'ensemble de l'équipe participait à l'organisation et à l'animation de journées à thème ouvertes à tous (chefs et cadres d'entreprises, syndicalistes, inspecteurs et médecins du travail, etc.) sur des sujets variés : erreur humaine, prévention, santé et sécurité au travail, absentéisme, aménagement des postes à écran, accidents, etc. Nous organisions également des cours de formation continue qui duraient entre trois et dix jours, accueillant des professionnels de l'ergonomie, de la santé et de la sécurité au travail venant de Suisse Romande ou de France voisine. Véronique De Keyser et Jacques Christol, entre autres, ont participé à l'animation de ces formations. Parmi les formations qui me reviennent à l'esprit, il y a eu un séminaire de trois jours avec Jean-Claude Sperandio sur l'ergonomie des logiciels, une grande première au pays de l'ergonomie de la table, de la chaise et du poste à écran. Et aussi une formation sur la méthode de l'arbre des causes dispensée par Jean Szekely de l'INRS, qui avait participé à son développement ainsi qu'à l'élaboration d'un outil pédagogique pour l'enseigner. Cette vision de l'accident était nouvelle pour les participants et ce cours a été à l'origine de sa propagation chez nous.

---

<sup>3</sup> En Suisse, contrairement au CNRS en France, le FNRS ne finance pas de postes de chercheurs permanents mais cofinance des projets sur une ou plusieurs années, dans la mesure où les universités mettent à disposition leur infrastructure et une partie du personnel. La concurrence est importante et toute la démarche d'acquisition doit être recommencée à chaque fois, ce qui est générateur d'incertitude pour les laboratoires et de précarité pour les chercheurs.

À l'occasion du congrès de la SELF de Genève en 1984, nous avons organisé, avec Sylviane Blaire, psychologue du travail et ergonomiste, une formation continue pré congrès sur le thème « ergonomie et robotique ». Nous avons invité des représentants d'entreprises locales utilisant des robots, des constructeurs de robots, des chercheurs en robotique et Jaques Christol pour l'animation. Non sans remous chez les participants, mais les thèmes discutés lors de ce colloque sont toujours d'actualité.

Au début des années 90, l'équipe était stabilisée et nous avons acquis une certaine reconnaissance dans les domaines de la formation, de l'intervention et de la recherche en ergonomie. C'est à ce moment que l'horizon s'est assombri. Les collectivités publiques, en effet, se sont engagées alors dans des processus d'économie et les subsides de recherche sont devenus plus difficiles à obtenir ; à l'Université, les facultés se sont recentrées sur le cœur de leur discipline et les critères de nomination et d'évaluation des enseignants et des chercheurs se sont limités au « nombre de publications en anglais dans des revues à politique éditoriale » ; les services aux entreprises et à la collectivité n'ont plus été valorisés. Au contraire, ils sont considérés aujourd'hui comme une concurrence déloyale aux prestataires privés ! Certaines équipes pluridisciplinaires d'intervenants ont été démantelées ou remises au pas. Étant quasiment seul sur le « marché » de l'ergonomie et de la santé au travail, ECOTRA a pu maintenir son offre en réduisant un peu la voilure.

Le coup de grâce est venu des grandes manœuvres hospitalo-universitaires entre Lausanne et Genève. Distantes de 60 kilomètres, ces deux villes disposaient de deux facultés de médecine généralistes et de deux importants complexes hospitaliers. Sur le plan académique, une certaine concurrence s'exerçait entre les instituts, et chaque hôpital développait, de son côté, des infrastructures lourdes et coûteuses qui, selon certains politiciens, faisaient double-emploi. Les mots d'ordre du jour étaient : masse critique insuffisante, économies d'échelle, fusions nécessaires entre prétendus doublons, suppressions, synergie, excellence, faire plus avec moins, etc., qui entraînaient forcément discussions, marchandages, arrangements et compromis, mais surtout des réductions drastiques de postes. En ressortit notamment l'idée de la création de l'Institut Romand de Santé au travail (IST).

Au niveau des équipes, nous avons eu plusieurs rencontres avec nos collègues lausannois, avec lesquels nous nous entendions bien, mais l'avenir était incertain car Marc Lob, Professeur de médecine du travail à Lausanne, venait de prendre sa retraite et Michel Guillemin, professeur associé en hygiène du travail, n'était pas médecin, ce qui dans une faculté de médecine était rédhibitoire. À Genève, la retraite de Paule Rey était programmée et, à l'intérieur de l'équipe, il n'y avait pas de médecin susceptible de lui succéder immédiatement. Très rapidement, l'Administration m'a demandé de ne pas procéder à de nouveaux engagements sur les postes d'assistants qui se libéraient, puis on m'a privé de la possibilité de présenter de nouvelles requêtes pour des subsides de recherche au FNRS et enfin on m'a prié de ne plus accepter d'interventions extérieures.

#### *L'Albanie, un imprévu fort opportun....*

Un imprévu est heureusement venu me changer les idées. J'avais été contacté, quelques temps plus tôt, par Francis Jankowski, ergonomiste rencontré au CNAM et à la SELF, qui cherchait un nouvel emploi et m'avait demandé de me renseigner sur les conditions d'entrée au BIT, service que je lui ai rendu. Plusieurs mois plus tard, Francis m'a de nouveau appelé pour me demander de le rejoindre dans un hôtel où il rencontrait un responsable de l'organisation des missions du BIT, qui avait des propositions à « nous » faire. J'ai appris ce soir-là que le BIT préparait une mission pour aider l'Albanie, qui venait de sortir de la dictature, à mettre en place une législation et une administration du travail, sur la base d'un projet de loi rédigé par un professeur suisse de droit du travail. Des experts suisses devaient participer à ce projet sur le terrain. Le soir même, Francis s'est vu proposer de s'établir à Tirana pour représenter le BIT au ministère du travail et organiser les actions sur place et moi, pour participer au recrutement de spécialistes en Suisse, pour le volet protection des travailleurs, en plus de quelques missions à prévoir sur le terrain.

J'ai ainsi participé à quatre missions : deux, itinérantes pour la présentation du tripartisme (credo du BIT) dans différentes villes à des fonctionnaires, des patrons et des représentants de salariés, et deux autres plus longues, réalisées dans le cadre de la formation des inspecteurs du travail albanais. Nous intervenions en binômes, différents à chaque fois, assistés d'un ou une interprète. Au cours d'une intervention avec André Cano, nommé plus tard directeur de l'Institut national du travail (INTEFP) qui

forme les inspecteurs du travail français, j'ai découvert, en même temps que les inspecteurs albanais, les différents systèmes d'inspection du travail en vigueur dans le monde. J'ai aussi découvert de l'intérieur, à l'occasion de visites d'usines, un appareil de production vétuste, souvent contrôlé par des aventuriers étrangers sans scrupules qui prétendaient le remettre en état. Durant les week-end, nous parcourions le pays avec notre interprète et parfois quelques stagiaires. J'ai retrouvé les traces de l'occupation italienne et l'atmosphère particulière, si bien décrites dans des romans d'Ismaël Kadaré que j'avais lus avant de partir, à défaut de dépliants touristiques.

À cette époque, Paule Rey était membre du CA de la SELF dont elle a été Vice-présidente et Secrétaire générale. J'avais moi-même été élu au CA de la SELF en 1990, ce qui m'a, comme l'Albanie, donné l'occasion de m'oxygéner.

### *D'ECOTRA à ERGOrama*

Revenons en Suisse. Les experts qui examinaient le projet de fusion avec l'équipe de Lausanne ont fini par remettre un rapport concluant que, grâce à un effectif plus important, à des axes de recherches plus spécifiques et aux activités d'un professeur anglophone orienté exclusivement vers la recherche en laboratoire, nos collègues lausannois publiaient plus que nous des articles en anglais dans des revues médicales à politique éditoriale ; que, sur le plan de la médecine du travail clinique, ils réalisaient plus de consultations de maladies professionnelles et d'expertises pour les assurances que les genevois ; et que, grâce aux activités de Michel Guillemin, le laboratoire lausannois d'hygiène du travail était bien connu en Suisse et à l'étranger. Pour notre équipe à Genève, les points forts étaient la recherche et l'intervention en ergonomie, ainsi que l'approche santé publique et épidémiologique de la médecine du travail ; ECOTRA autofinçait de manière durable une partie de sa structure avec les revenus de ses prestations extérieures, ce qui n'était pas le cas à Lausanne. En conclusion, les experts reconnaissaient qu'il n'y avait quasiment pas de « doublons » à supprimer mais plutôt une fusion à opérer.

Les grandes lignes de ce bilan ont été admises des deux côtés. Mais c'est à l'analyse de la situation et surtout au projet d'une nouvelle structure, que l'équipe genevoise n'a pas adhéré. Les experts proposaient de regrouper toutes les activités à Lausanne sous un même toit avec une unité de médecine du travail clinique, dirigée par un professeur à nommer, qui serait responsable de l'enseignement dans les deux facultés et de la consultation de maladie professionnelle dans les deux hôpitaux. Le statut qui était proposé pour l'hygiène du travail et pour les laboratoires. La création d'une unité d'ergonomie impliquait le transfert des personnes en poste à Genève avec l'éventuelle nomination d'un médecin au titre de professeur pour la diriger. La dimension santé publique et épidémiologie en médecine du travail que nous avons développée avec Paule Rey, qui faisait intégralement partie de nos méthodologies de recherche et d'intervention, a été considérée comme relevant des Instituts de médecine sociale et préventive. Pour couronner le tout, le nouvel Institut devenait une fondation privée qui devrait fonctionner, en partie, en autofinancement avec le revenu des services rendus à l'extérieur.

Seuls Jean-Jacques Meyer et Viviane Gonik ont signé le contrat proposé car, pour des raisons personnelles, d'âge et de santé essentiellement, ils n'avaient pas d'autre possibilités. Ils ont pu travailler quelques temps, avec les moyens restreints mis à leur disposition, mais après leur retraite, l'ergonomie, reprise par la médecine du travail, s'est vue principalement cantonnée à des démarches de prévention tertiaire. Les membres engagés sur des contrats à durée déterminée ont pu terminer leurs recherches en cours, en accord avec l'IST, et les permanents ont « bénéficié » d'un licenciement économique accompagné d'indemnités de départ proportionnelles à la durée de leur engagement à l'État de Genève. En ce qui me concerne, l'IST m'avait proposé de poursuivre à Lausanne mes activités antérieures, et surtout de développer des services sur la base d'objectifs financiers qui me seraient fixés, puisque la nouvelle structure serait privée. J'ai préféré me « privatiser » moi-même, même si au cours de la procédure de licenciement, l'État de Genève m'avait proposé un poste de conseiller scientifique qui aurait pu m'intéresser à la Direction de la Santé publique. Je l'ai refusé, la direction en question se trouvant sous la tutelle directe du « ministre » qui représentait Genève dans les processus de fusion hospitalo-universitaires. Devenu « inemployable » à presque 50 ans, j'ai fondé, grâce à mon indemnité de licenciement, ERGOrama, une société de services en ergonomie, santé et sécurité au travail. La décision a été difficile à prendre mais je n'ai jamais regretté ce choix, même s'il m'a conduit à différer ma retraite d'un septennat.



*ERGOrama (1995-2017) et l'Université de Neuchâtel (1995-2013)*

Dernière étape majeure de ma vie professionnelle, ERGOrama n'a pas démarré sur les chapeaux de roue, mais je n'ai pas eu à me plaindre. Certains clients d'ECOTRA ont préféré me suivre plutôt que de s'adresser à l'IST, comme la convention de fusion Lausanne-Genève le prévoyait.

Quelques mois à peine après la création d'ERGOrama, l'Université de Neuchâtel a mis au concours un poste de Chargé de cours en ergonomie dans le cadre du cursus de Psychologie du travail et des organisations (poste à temps partiel, mais de rang professoral). Malgré une concurrence importante, j'ai été nommé conditionnellement, à un grade inférieur, avec un délai pour terminer la thèse sur laquelle je travaillais « à temps perdu » depuis plusieurs années. Je me suis donc retrouvé simultanément avec une société en démarrage, un cours à préparer pour la rentrée universitaire et l'épée de Damoclès constituée par une thèse doctorale à terminer.

J'ai d'abord donné la priorité à la dimension universitaire de mes nouvelles activités, ce qui m'a conduit à moins investir dans le développement d'ERGOrama et à ne pas accepter de nouvelles missions à l'étranger que m'offrait le BIT. À Neuchâtel, j'ai été nommé assez rapidement « chargé de cours » et quelques années plus tard au titre, exclusivement honorifique, de « Professeur associé », parce que je dirigeais des mémoires de master, publiais un peu, participais à des congrès et assumais certaines tâches au sein de l'Université qui n'entraient pas directement dans mon cahier des charges. Ce titre envié de Professeur m'a rendu plus visible dans les milieux professionnels de l'ergonomie, de la santé et de la sécurité au travail, et a contribué à l'image positive d'ERGOrama. J'ai veillé à ce que mon enseignement s'inscrive dans le référentiel du CREE pour la certification d'Ergonomes Européens, ce qui a permis à plusieurs anciens étudiants d'en obtenir le titre, en valorisant d'autres enseignements intégrés dans le cursus de psychologie du travail et des organisations et en suivant des formations complémentaires dans des domaines plus spécifiques.

Durant les quatre premières années d'ERGOrama, je travaillais seul ou, pour certaines interventions et formations spécifiques à caractère technique, avec notre fils Pascal qui venait d'obtenir son diplôme d'Ingénieur en génie chimique, puis avait suivi la formation officielle de chargé de sécurité et plus tard celle d'ingénieur de sécurité. Mes anciens étudiants, stagiaires ou diplômants, ont été la principale source de recrutement de l'équipe d'ERGOrama au travers de laquelle ils continuaient à se former avant d'accéder à d'autres fonctions telle qu'inspecteur du travail, ingénieur de sécurité, ergonomiste consultant, psychologue du travail, ou RH.... Je ne cite ici que deux d'entre eux, qui ont joué un rôle décisif dans le développement d'ERGOrama : Julien Perriard, premier salarié permanent d'ERGOrama en 1999 ; il est devenu, après avoir passé par la Chine et l'Inspection du travail, responsable de la prévention secondaire et tertiaire des RPS dans une grande administration publique. Et Rafaël Weissebrodt, engagé en 2000, qui a été fidèle jusqu'à la cession d'ERGOrama au 1<sup>er</sup> janvier 2018, et même un an de plus avec le repreneur.

ERGOrama a bénéficié de l'adoption en Suisse de nouvelles dispositions légales, en 1995, relatives à la sécurité au travail, appelées « la directive MSST » (*Appel à des Médecins du travail et autres Spécialistes de la Sécurité au Travail*). Les entreprises devaient, à partir de l'an 2000, mettre en place une organisation formelle écrite de la gestion de sécurité, dans un concept comprenant notamment une liste des dangers qui leur étaient propres et les moyens mis en œuvre pour les prévenir<sup>4</sup>. Pour ce faire, les entreprises présentant des « dangers particuliers », recensés dans une liste officielle, devaient obligatoirement faire appel à des spécialistes reconnus : chargés de sécurité, ingénieurs de sécurité, hygiénistes et médecins du travail. Les ergonomes ne figurant pas dans cette liste, j'avais pris soin de suivre, quatre fois une semaine, la formation officielle dans le cadre luxueux d'une station thermale. La réglementation permettait aux entreprises de mutualiser les coûts de leur organisation de la gestion de la santé et de la sécurité au travail, en mettant en place des organisations par groupe d'entreprises ou par branche économique. Le texte des « solutions » collectives relevant de la directive MSST devait être établi paritairement, selon un schéma très strict, avec l'aide de spécialistes reconnus et approuvées par la Commission Fédérale de coordination pour la Sécurité au Travail (CFST), qui tergiversait sur chaque virgule.

<sup>4</sup> Cela correspondant au « document unique » français.

C'est dans ce contexte que le développement d'ERGOrama s'est subitement accéléré, notamment suite à la demande d'une grande fédération patronale, portant sur l'élaboration d'une solution « MSST » que la fédération souhaitait pouvoir offrir à ses membres, principalement des PME de moins de 50 employés. J'ai proposé une solution ouverte fondée sur la formation de correspondants internes qui seraient assistés dans leurs tâches sur le terrain, par l'intervention de « spécialistes » d'ERGOrama formés à l'observation du travail réel. D'abord fortement réticente, la CFST a fini par accepter, sous la pression des partenaires sociaux, cette solution peu orthodoxe aux yeux de certains, qui ne reposait pas sur une liste stéréotypée de risques énumérés *a priori*. Au contraire, les solutions que nous préconisions étaient fondées sur la prise en compte des spécificités de chaque entreprise, plutôt que sur l'application d'un modèle générique d'intervention commun à toutes les entreprises sans tenir compte de leurs particularités.

Au début 2000, plus de 300 entreprises, représentant un peu plus de 10.000 salariés, ont adhéré au système, à la suite de plusieurs séances d'information organisées par l'association professionnelle, mais aussi par « la peur du gendarme », épouvantail brandi par les assurances accident et, dans une moindre mesure, par les inspections du travail.

Le plus gros volume des interventions d'ERGOrama a été réalisé dans le cadre de cette Directive MSST, et nous avons aussi répondu à des demandes émanant de grandes entreprises ou présentant des dangers particuliers au sens de la loi.

En outre, parmi nos multiples réalisations, je cite avec plaisir GESTOrama™, notre logiciel de gestion de la SST développé par David Vrtacic, « pensé par des ergonomes, pour des ergonomes », prochainement en ligne pour nos partenaires. Outre la gestion administrative des interventions et des formations, cette application permet de répondre aux exigences helvétiques de traçabilité en matière de prévention (identification des dangers, mesures de prévention et formations, statistiques d'accidents, etc.).

Nous avons également été actifs dans le champ de la formation offerte à des spécialistes et intervenants en santé et sécurité au travail, ainsi qu'en offrant à des étudiants un cadre et un tutorat d'accompagnement propice à leur formation. Nous avons accueilli une cinquantaine de stagiaires, diplômants et salariés (plusieurs ont passé par les trois étapes). Parmi eux, on compte aujourd'hui 8 titulaires du titre d'Ergonome Européen parmi les 18 qui exercent leur activité en suisse romande. C'est beaucoup pour un bassin de population de seulement un million de personnes.

Avec les chercheurs de l'équipe et les diplômants, qu'il serait trop long de nommer ici, nous avons pu mener de véritables recherches, en particulier sur le stress, élargi plus tard aux RPS, le travail de nuit, l'aménagement du temps de travail, les lombalgies, élargies plus tard aux TMS et ce, dans des métiers et domaines professionnels très divers. J'insiste sur ce point pour illustrer le fait que j'ai toujours envisagé la formation, la recherche et l'intervention, dans une même problématique, inscrite dans une vision transdisciplinaire, intégrant théorie et pratique, sans les opposer.

Avec le recul, le bilan global des 22 années d'ERGOrama me semble donc largement positif au regard de mes objectifs et de ma conception de l'ergonomie. L'âge de la retraite largement dépassé, j'ai passé la main, malgré les nombreux projets en cours et dans le *pipeline*.

### *de la SELF, SwissErgo et autres sociétés en lien avec l'ergonomie*

J'ai déjà évoqué la SELF à propos de mon admission parrainée par Etienne Gradjean et James Carpentier et, plus tard, de mon élection « oxygénante » au CA ! J'ai occupé durant six ans (de 1990 à 1996) le poste de trésorier de la SELF, ma principale réalisation ayant été de trouver le financement pour la mise en place du secrétariat permanent, en proposant d'opérer un prélèvement sur les ressources des congrès plutôt que d'augmenter les cotisations des membres. J'avais observé, en effet, en encaissant les chèques de cotisation, que les membres les payaient le plus souvent personnellement, tandis que les inscriptions aux congrès étaient le plus souvent payées par les employeurs. La solution proposée présentait l'avantage de mettre à contribution les entreprises et les non-membres qui bénéficiaient des congrès.

Les années passées au CA de la SELF ont été très formatrices pour moi. Elles m'ont permis de mieux m'insérer dans le monde de l'ergonomie francophone, d'en connaître certaines subtilités et surtout de construire de solides amitiés. Riches aussi, les discussions pour la création d'ARTEE et le titre d'Ergonome européen.

Genève a organisé cinq congrès de la SELF. Paule Rey a organisé quasiment seule celui de 1967, et l'équipe du laboratoire et moi-même avons piloté celle des trois suivants en 1978, 1984 et 1993. L'organisation de celui de 2004 a été principalement supportée par l'équipe d'ERGOrama.

À l'instar des collègues suisses, belges, québécois et autres francophones (je pense notamment aux collègues africains)<sup>5</sup>, j'ai toujours soutenu le caractère international de la SELF qui doit veiller, selon son sigle et dans l'esprit des fondateurs, à ne pas se limiter à l'hexagone français. Il importe notamment que des francophones non français soient élus au CA, ce qui malheureusement n'est pas toujours le cas. Ceci reste important aujourd'hui encore, en dépit de la création de sociétés nationales et de la Fédération des Sociétés Européennes d'Ergonomie (FEES).

Avec Étienne Grandjean et Paule Rey, la création d'une société suisse d'ergonomie avait été envisagée plusieurs années avant la création de SwissErgo. Le projet n'avait pas vu le jour, faute d'un nombre suffisant d'ergonomes professionnels en Suisse, en dehors de nos laboratoires, mais aussi pour une autre raison : nos deux instituts étant proches de la santé publique, il y avait lieu de craindre de voir disparaître en Suisse l'ergonomie, la médecine, l'hygiène et la sécurité du travail, de la Société suisse de Médecine sociale préventive où elles avaient fait leur place. De même pour l'environnement et l'hygiène du travail. Les discussions ont repris lors de la venue en Suisse de Maggie Graf, engagée comme ergonome au Secrétariat d'état à l'économie (ministère du travail). Maggie, venant d'Australie, nous a fait part de son étonnement de ne pas trouver de société suisse d'ergonomie, d'autant plus que le titre d'Ergonome Européen existait désormais. Je l'avais pour moi-même obtenu via ARTEE, mais nos collègues germanophones n'avaient pas cette possibilité via la société allemande. Pour pallier le manque d'effectifs, nous avons fondé une société « pour l'ergonomie » et pas seulement d'« ergonomes », qui a vu le jour au printemps 1999. Nous étions 26 membres fondateurs dont la doyenne était Denise Lecoultre, qui fut la première membre d'honneur de la SELF en 1973. SwissErgo compte aujourd'hui plus de 150 membres, dont un peu moins du tiers sont des ergonomes.

L'IEA, à l'occasion de son 20<sup>ème</sup> congrès à Florence en août 2018, a désigné Maggie Graf et moi-même, *IEA Fellows*. Cette distinction me touche, mais je n'oublie pas que c'est au sein de la SELF et au travers des contacts avec mes collègues étudiants et amis, suisses et étrangers, que j'ai appris le métier d'ergonome.

### *Quel avenir pour l'Ergonomie ?*

L'ergonomie sera ce que les ergonomes, individuellement et collectivement, en feront. Depuis les dernières décennies, le monde du travail connaît des transformations considérables liées à l'évolution du contexte politique, économique, social et technologique, mais les objectifs généraux de l'ergonomie de bien être, de santé et corollairement, de performance me semblent avoir été maintenus. Sur le plan méthodologique, la référence aux connaissances scientifiques les plus récentes, le développement de l'analyse de l'activité, ainsi que l'élaboration et la validation de démarches d'intervention transdisciplinaires, globales et participatives, forment un ensemble cohérent. Ces traits font la spécificité de notre discipline.

Les sociétés professionnelles spécialisées se sont multipliées, à mon avis aux dépens de la multidisciplinarité et de l'élaboration d'une vision commune de la santé publique et même, de la santé au travail. Mais il me semble qu'aujourd'hui le vent tourne. En 2018, tant à Florence au congrès de l'IEA, qu'à Bordeaux à celui de la SELF, j'ai eu le sentiment que des problématiques de santé publique et de gestion des risques environnementaux réapparaissaient dans le monde de l'ergonomie. En Suisse, après plusieurs décennies, l'IST vient d'être intégré au sein d'une structure accueillant aussi la médecine sociale et préventive.

Je perçois pour l'avenir de l'ergonomie des opportunités et des risques de dérive. Côté opportunités, je vois s'amorcer des rapprochements entre l'ergonomie et la santé publique et les sciences de l'environnement. Les nouvelles technologies ouvrent également un champ immense d'intervention face

---

<sup>5</sup> Voir, par exemple, l'ouvrage récent de Tine Manvoutouka Roth, préfacé par François Daniellou, *Analyser le travail en Afrique, Une approche ergologique du développement*, Octares Editions, 2019, qui montre les spécificités du travail et d'une ergonomie en Afrique.

aux nouvelles formes d'organisation du travail et de la production qui émergent tout azimut. C'est aux ergonomes eux-mêmes de savoir saisir ces opportunités.

Côté dérives, je pense que les ergonomes devraient veiller à garder le cap en ne se laissant pas entrer trop facilement dans le jeu des managers qui prétendent que l'on peut faire plus avec moins, que la santé et la protection de l'environnement sont des affaires de responsabilité et de comportement individuel, que les ordinateurs et les robots vont conduire à se passer de l'intelligence des opérateurs et leur permettre de travailler moins, tout en construisant un équilibre idéal entre leur vie privée et leur vie professionnelle. En promettant même une meilleure sécurité, ce dont on peut douter.

La place actuelle de l'ergonomie dans la société et les systèmes de production s'est construite, au travers de plusieurs décennies de négociations et de conflits entre les employeurs et les travailleurs, directement ou via leurs organisations. Les États ont également joué un rôle en promulguant des lois sociales de protection de la santé de salariés, grâce à des luttes. C'est la démarche tripartite élaborée et défendue par l'Organisation Internationale du Travail (OIT), souvent bien seule sur ce terrain. Cette approche est menacée par la libéralisation et la déréglementation à outrance de l'économie, ainsi que par l'individualisation qui conduit à l'affaiblissement des syndicats d'employeurs et de salariés. Dans ce contexte, la construction de l'ergonomie du futur passe aussi par les engagements citoyens des ergonomes, à la suite de ceux de nombreux fondateurs et professionnels de notre discipline.

Entretien mené par Jean-Claude Sperandio (juin 2019)